

MISE EN CONFORMITE RGPD

Expertise & Conseil sur RDV



Commerçants, sous-traitants, artisans, professions libérales ou bien encore, associations, collectivités ou organismes public... toutes les entreprises de tous les secteurs d'activité sont concernées par la protection des données.

Toute structure qui détient des données personnelles concernant des européens, doit se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Vous devez vous mettre en conformité mais vous ne savez pas par où commencer... Quelles sont vos obligations ? Comment vous y prendre et quel plan d'actions mener ?

VOTRE SOLUTION CCI

Le Délégué à la Protection des Données de la CCI Pau Béarn, accueille, oriente et accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en conformité de leur RGPD.

Le Délégué à la Protection des Données de la CCI vous propose un accompagnement individuel :

- Auditer votre structure (besoins, ressources)
- Recenser vos obligations vis-à-vis du RGPD
- Identifier les actions à mener pour la mise en conformité
- Obtenir des réponses à chaque étape de la mise en œuvre du RGPD



- Une prestation de qualité face à la multiplication des acteurs peu fiables sur le sujet
- 70 ans d'existence au service du développement économique du Béarn
- Un interlocuteur unique et de proximité

OBJECTIFS

- Comprendre les principes du RGPD et son environnement réglementaire
- Mettre en conformité son entreprise
- Optimiser et sécuriser la gestion des données de l'entreprise

PUBLIC CONCERNE

- Toute entreprise

MODALITÉS

Prestation de conseil : 75€ HT / Heure

Contact

Thibault Chenevière

05 59 82 51 15

t-cheneviere@pau.cci.fr